



RAPPORT

L'augmentation des taux d'imposition réduit les recettes de l'état !

septembre 2024

L'augmentation des taux d'imposition du capital réduit les recettes de l'état !

C'est ce que démontre le rétablissement de l'ISF par François Hollande et sa suppression par Emmanuel Macron ainsi que l'instauration de la flat tax à 30 % sur les revenus du capital :

Recettes découlant de l'imposition des revenus du capital des ménages en France en % du PIB :

2012	2017	2022
1,7 %	1,4 %	1,8 %

Source : Eurostat

La forte augmentation des taux d'imposition du capital décidée par François Hollande a entraîné une baisse des recettes de l'Etat au cours de son quinquennat... alors que leur baisse décidée par Emmanuel Macron a entraîné une hausse des recettes de l'Etat !

En effet, lorsque les prélèvements obligatoires sont déjà élevés, une augmentation de la pression fiscale conduit les agents économiques surtaxés à modifier leur comportement en s'exilant, en investissant moins, en travaillant moins, ce qui réduit l'assiette de l'impôt.

Évolution des départs en fonction du nombre d'assujettis à l'ISF/IFI



Source: France stratégie / DGFIP • Créé avec Datawrapper

Comment les taux élevés de taxation du capital et de ses revenus réduisent l'investissement des entreprises

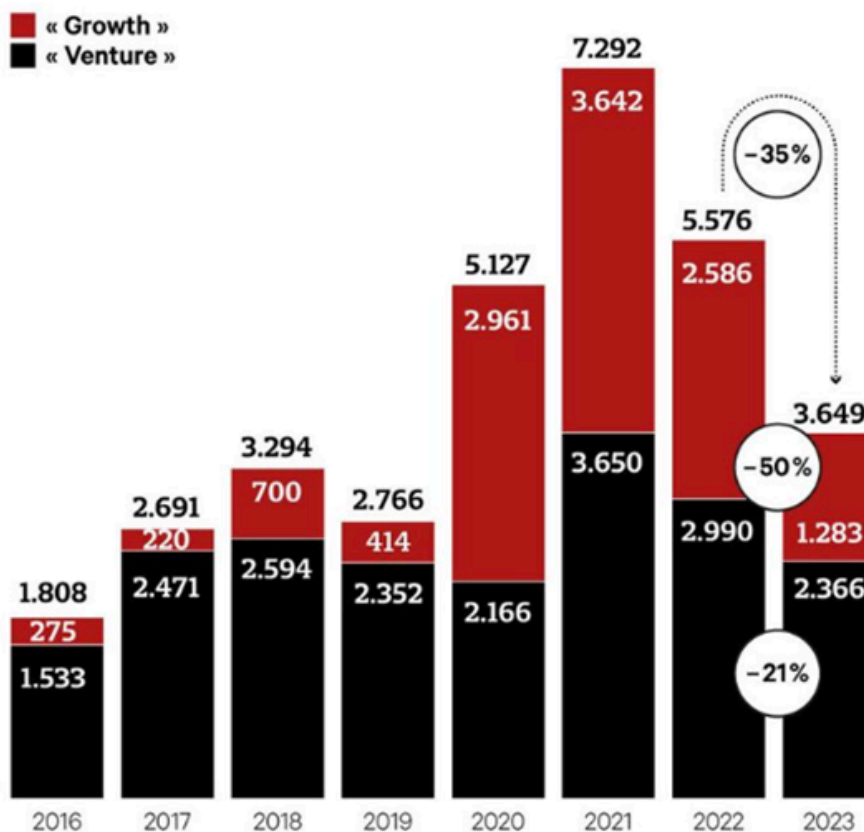
Le cumul de l'ISF qui taxe le capital avec l'imposition de ses revenus a un effet destructeur sur la capacité d'investissement des ETI et PMI dont nous avons tant besoin, car elles doivent alors distribuer des dividendes élevés pour permettre à leurs actionnaires d'acquitter leur ISF (sous François Hollande il fallait déjà distribuer 2,9 % de dividendes pour les revenus les plus élevés pour seulement rembourser l'ISF !). Comme elles ne peuvent pas le faire, elles éprouvent des difficultés à se financer, car **qui est prêt à investir dans une ETI ou une PMI pour payer chaque année plus d'impôt que de dividendes reçus ?**

Nos ETI investissent alors moins que dans d'autres pays et tendent à se vendre à des capitaux étrangers. Alors que les ETI constituent la force de l'économie d'un pays (les entreprises de taille intermédiaire ont entre 250 et 5.000 salariés et un chiffre d'affaires compris entre 50 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros), nous ne possédons que 5.500 ETI contre 12.500 ETI en Allemagne et 8.000 en Italie. Par anticipation de nouvelles mesures de taxation du capital, une ETI sur trois a déjà suspendu tout ou partie de ses investissements et 37 % les ont revus à la baisse (Enquête METI de septembre 2024).

A contrario, on constate que la baisse des taux d'imposition sur les revenus du capital décidée par Emmanuel Macron a plus que doublé les fonds investis en capital risque qui financent la création ou le développement d'entreprises à risque mais à fort potentiel, c'est à dire les entreprises essentielles au renouvellement du tissu productif du pays.

Capital-risque : évolution des levées

En millions d'euros (2023/2022, en %)



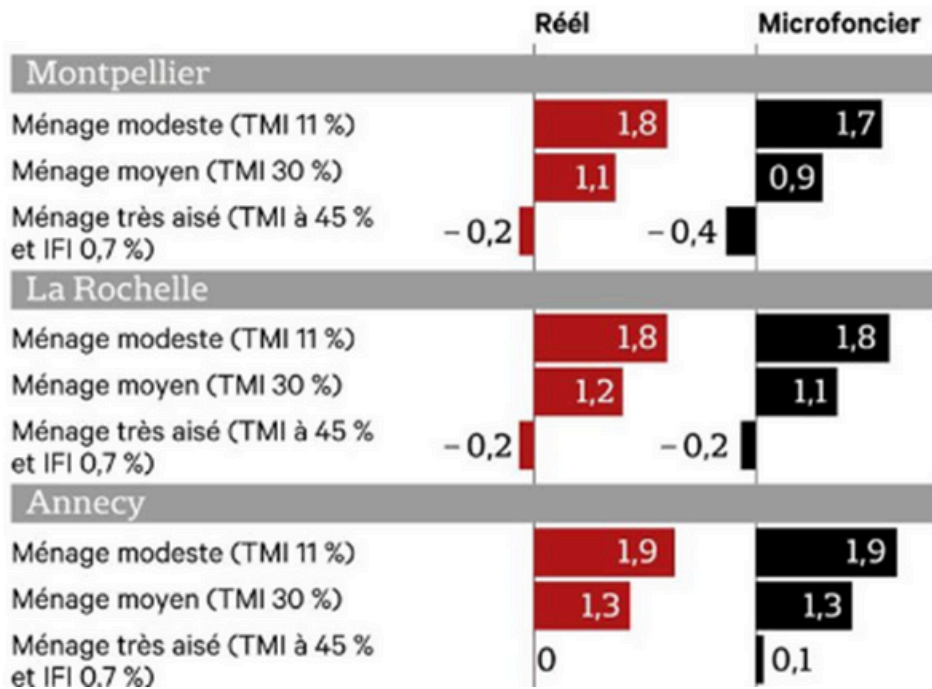
SOURCE : FRANCE INVEST

L'IFI tue aujourd'hui l'investissement immobilier locatif

Le rapport parlementaire rédigé par la députée du Finistère Annaïg Le Meur sur la fiscalité locative met en évidence un phénomène identique de destruction de l'investissement par le cumul ISF/Impôts sur le revenu dans le secteur du logement qui connaît une crise à double face. D'un côté, les locataires, peinent à se loger faute d'offre suffisante. De l'autre, les revenus locatifs net d'impôt sont très faibles, voire négatifs :

Immobilier : location nue-libre

Rentabilité d'un investissement locatif sur 12 ans hors éventuelle plus-value à la revente, en %



Source : Les échos

Au-delà d'un IFI supérieur 0,7 %, la rentabilité d'un investissement immobilier est négative. Elle n'est véritablement positive que pour les ménages modestes, lesquels n'ont pas de capacité d'investissement... L'IFI a ainsi considérablement réduit l'investissement dans le logement locatif.



*Think tank indépendant dédié à la croissance, à la
compétitivité et à la prospérité*

Michel Rousseau, Président de la Fondation Concorde
Philippe Ansel, chef économiste

fondationconcorde.com



17, rue de l'Amiral Hamelin

75116

01 72 60 54 39

info@fondationconcorde.com